



# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 05 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un, le mercredi 05 mai, les membres du Conseil Municipal de la Commune de CHAMBOURG-SUR-INDRE, se sont réunis sous la présidence de Monsieur VAILLANT Frédéric à 20 heures 00 – **salle de la Tuilerie (sans public compte tenu de l'état d'urgence sanitaire et du couvre-feu)**, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 29 avril 2021.

## ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames BARRANGER Nathalie, SIARD Chantal, JEANVOI Nicole, SCEATS Fabienne, CHOLIERE Christine, CASTILLE Sandrine et KLIMCZAK Maggy ;

Messieurs VAILLANT Frédéric, LIGAUD Guy, MERLET Pascal, SAVARY Yannick, BOISSEAU William, COLLIN Alexis et ERTEL Sébastien.

## ÉTAIT ABSENT EXCUSE :

Monsieur ANTIGNY Frédéric (pouvoir à Madame SIARD Chantal).

---

Monsieur VAILLANT Frédéric, Maire, fait l'appel des conseillers municipaux et constate que le quorum est atteint pour débiter la séance.

Monsieur COLLIN Alexis est désigné secrétaire de séance.

Avant de débiter l'ordre du jour de cette séance, Monsieur le Maire rappelle que l'état d'urgence a été prorogé jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2021 inclus et qu'un couvre-feu est en vigueur depuis le mardi 15 décembre 2020. Cette dernière disposition inclut donc l'absence de public et le vote du huis-clos compte tenu des difficultés pour assurer la retransmission des débats.

*Le vote à huis-clos de la séance est approuvé à l'unanimité des membres présents.*

### **1. Approbation du procès-verbal de la séance du 31 mars 2021**

R.A.S.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### **2. Rapport des commissions et délibérations**

#### **A- Commission « Actions périscolaires et scolaires »**

Monsieur ANTIGNY étant absent excusé, Monsieur le Maire indique que :

- La rentrée scolaire s'est bien passée.
- Aucun cas de covid-19 détecté au sein de l'établissement à ce jour.
- Le Rotary Club a doté le groupe scolaire « Jean MOULIN » de 216 paquets de 10 masques (enfants de plus de 6 ans).

Monsieur le Maire remercie le Rotary Club pour la démarche et Madame ANGUILE, la directrice, pour la gestion de la distribution.

A ce titre, cette association nous a informé d'une dotation complémentaire de savon fluorescent à venir pour les enfants de maternelle.

- Les fiches d'inscriptions (cantine – garderie) sont en cours de refonte pour l'année scolaire 2021 / 2022 et seront diffusées aux élèves le lundi 17 mai prochain.

## **B- Commission « Actions sociales »**

Madame SIARD mentionne :

- La bonne progression de la vaccination sur le secteur  
Le centre de vaccinations de LOCHES (maison des associations) dispose à ce jour de 5 files de vaccinations  
Celle-ci est dorénavant ouverte aux personnes âgées de 50 ans et plus.
- Une augmentation notable des dossiers d'aides sociales, notamment financières, est remarquée.  
Cette situation est sûrement à relier à l'impact économique de la crise sanitaire actuelle.  
Il est rappelé qu'en cas de connaissance d'une personne en difficultés, il convient de lui remonter cette information.
- La prochaine collecte alimentaire se déroulera les 04 et 05 juin prochains.  
Un caddy sera donc mis à disposition de la population auprès de l'épicerie du 1<sup>er</sup> au 05 juin 2021 inclus.

## **C- Commission « Animation / associations / culture et jeunesse »**

Madame CHOLIERE indique que :

- COMITE DES FETES : cette association envisage le report de sa traditionnelle brocante du mois de mars au dimanche 03 octobre 2021 (si le contexte sanitaire le permet).  
Pour ce qui est de la manifestation « Chambourg au bord de l'eau », Monsieur le Maire fait part d'une relance de la part de la société « Pyro Concept » quant au traditionnel feu d'artifice.  
Il est notamment indiqué qu'une assurance annulation (COVID-19) peut être souscrite sans coût supplémentaire au cas où.
- B2X : ce projet a évolué depuis la dernière séance.  
Une réflexion est actuellement menée en collaboration avec l'école (projet autour d'un artiste avec une éventuelle exposition à la Tuilerie en clôture).
- L'installation d'un nouveau parterre de fleurs à l'entrée du bourg en venant d'Azay-sur-Indre est en cours.
- BULLETIN MUNICIPAL : la prochaine édition devrait être publiée au mois de juillet prochain (tout dépendra des annonces gouvernementales à venir).
- CONCOURS DES MAISONS FLEURIES : diffusion des flyers et communication via CityAll  
Celui-ci a été revisité afin de proposer des nouveautés à la population et permettre une plus forte adhésion (photos des jardins au zénith de leur floraison / mise en valeur des plans offerts par la municipalité).
- NACEL : le spectacle du 30 mai est reporté à une date ultérieure (second semestre) suite à l'organisation des prochaines élections.
- Cérémonie du 08 mai : toujours en comité restreint du fait des restrictions sanitaires en cours.
- Une réflexion est à l'étude quant à la possibilité de développer une fête municipale au mois de septembre en appui du forum des associations (bien entendu selon les conditions sanitaires).

## **D- Commission « Artisanat / commerces / communication et nouvelles technologies »**

Suite à la réunion du 08 avril dernier, Monsieur SAVARY expose les points suivants :

- CONSEIL MUNICIPAL : après étude, la retransmission des séances n'est pas envisageable compte tenu de l'absence de connexion internet, du faible débit et du coût trop conséquent de l'intervention d'un prestataire (environ 2000 € / séance).
- COMMERCES : une rencontre est organisée à la fin du mois pour appuyer l'animation commerciale (souhais, animations envisagées ...).  
Une autre réunion doit intervenir prochainement avec les services de Sud Touraine Active pour la mise à disposition du local de la boucherie.  
Une étude est actuellement menée pour faciliter le paiement par carte « ticket restaurant » auprès des commerçants.
- SITE INTERNET : la commission s'est réunie en date du 08 avril dernier et a étudié l'évolution du futur site internet.  
Deux sites ont été analysés quant à la présentation, aux rubriques et contenus (Le Liège et Loches).

Puis, un inventaire actuel de notre site a été effectué.

Un gros travail reste à réaliser.

Néanmoins, le futur site devrait être organisé autour de 3 thèmes principaux (Mairie - CCLST / Vie Communale / Tourisme) et sa mise en fonctionnalité serait effective en septembre.

Le trombinoscope des conseillers devra notamment être mis à jour, d'où la nécessité que chacun fournisse une nouvelle photo d'identité de qualité.

Enfin, Monsieur le Maire précise qu'une demande de subvention a été déposée au titre du Fonds « transformation numérique des collectivités territoriales ».

#### **E- Commission « Bâtiment et voirie »**

Madame BARRANGER précise que la commission s'est réunie le 17 avril dernier :

- AIRE DE JEUX : les travaux débuteront à compter du 25 mai prochain.
- Etudes relatives à l'église et à la Tuilerie : l'A.D.A.C. a été sollicitée sur ces sujets.
- JARDINIÈRES : celles-ci viennent d'être livrées et seront installées selon les besoins d'ici le mois d'octobre.
- VIVECO : les travaux seront réalisés au mois de juillet et septembre.
- VOIRIE : le groupement de commande de la CCLST a lancé la consultation des entreprises.

A ce titre, la société COLAS a sollicité un RDV sur site car elle souhaite répondre à la consultation.

Cette démarche a pour objet d'élaborer au mieux leur mémoire technique et leur offre financière.

#### **F- Commission « Environnement / habitat / qualité de vie et urbanisme »**

Monsieur le Maire fait un point sur les dossiers en cours :

- A.D.S : compte tenu de la charge de travail importante, un recrutement s'avère nécessaire pour maintenir la qualité du service.  
Cette décision a été approuvée par l'ensemble des maires de la C.C.L.S.T. et impactera notre participation financière annuelle.
- ECLAIRAGE PUBLIC : SPIE devrait intervenir prochainement pour réparer les dégradations rue de l'Abbé HARDION
- P.A.V.E. : la dernière réunion s'est déroulée le 28 avril (diagnostic / agenda / travaux envisagés).  
Les besoins ont été planifiés sur 3 périodes (jusqu'à 5 ans, entre 5 et 10 ans et au-delà de 10 ans) selon les travaux nécessaires (passage piétons, trottoirs, matérialisation des places handicapées ...).  
Néanmoins, le centre-bourg nécessitera un audit via une entreprise plus spécialisée (chantier indépendant et important).  
Il conviendra de valider ces derniers et de solliciter les services compétents pour approbation de celui-ci.
- P.L.U. : 3 devis ont été sollicités pour une révision allégée et une étude sur les grandes orientations ultérieures.  
L'entreprise devra être retenue prochainement en commission et validée en séance du conseil municipal.
- LES HELAS : le permis d'aménager est approuvé et la commercialisation des lots est en cours.  
Val Touraine Habitat serait d'ailleurs intéressé pour acquérir des parcelles et y faire du locatif.
- TRACTEUR : des devis sont en cours pour renouveler ce matériel.  
Le coût de cette acquisition est conséquent (autour de 60 000 €) et impactera le budget voté précédemment.
- VAL DE LOIRE FIBRE : dans le cadre de la délégation de service public confiée à Val de Loire Fibre pour le déploiement de la fibre, Val de Loire Numérique a négocié la fourniture et la pose d'une borne wifi dite "territoriale" dans chaque commune d'Indre-et-Loire  
A ce titre, une rencontre est prévue prochainement en mairie.
- VAL TOURAINE HABITAT : cet organisme a lancé une agence mobile (camping-car aménagé) qui sera présente les 11 mai et 15 juin prochains sur la place de la mairie pour rencontrer la population, les locataires ou éventuels acquéreurs pour répondre à leurs sollicitations.

#### **G- Commission « Finances »**

RAS

### **3. Questions diverses**

#### Elections Législatives partielles / Départementales et régionales

Monsieur le Maire rappelle les dates clefs pour chaque élection :

- Législatives : dimanches 30 mai et 06 juin (en cas de second tour),
- Réunion de la commission de contrôle des listes électorales : jeudi 06 mai à 13h30.
- Départementales et régionales : dimanches 20 et 27 juin (en cas de second tour),
- Réunion de la commission de contrôle des listes électorales : jeudi 27 mai à 18h00.

Monsieur le Maire rappelle les conditions sanitaires relatives à la désignation des assesseurs, à savoir :

- Être « primo » vacciné (les services de l'Etat mettent en place un dispositif pour faciliter la vaccination des personnes qui prendront part à l'organisation des élections),
- Être détenteur d'un test négatif (RT-PCR, antigéniques ou autotests) réalisé dans les 48 heures précédant le scrutin,
- Être immunisé.

Une fois ces informations communiquées à l'assemblée, Monsieur le Maire sollicite les conseillers municipaux afin de déterminer les membres et l'organisation des différents bureaux de vote pour chaque élection.

#### S.M.T.S.

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de la représentation de la collectivité au sein des réunions de ce syndicat et qu'en l'absence d'un représentant, il convient de s'excuser et de transmettre son pouvoir à un collègue d'une autre municipalité.

Monsieur SAVARY, quant à lui, présente le débat engagé depuis un certain temps au sein du syndicat quant à son éventuelle dissolution.

Une réflexion est actuellement en cours sur le sujet.

A ce titre, un rétroplanning a été communiqué aux délégués de chaque commune afin de faire part de leur décision avant la fin août.

#### Commission communautaire « culture »

Madame CHOLIERE fait part des dépôts de demandes de subvention (39 dossiers) et indique que les montants seront affectés selon les critères d'éligibilité prédéfinis par la commission.

#### Eglise

Madame SCEATS fait part d'une éventuelle fuite entre deux jointures de la toiture (sur la gauche de la Chapelle).

#### Formation des élus

Plusieurs élus devraient obtenir prochainement la confirmation de leur participation à différentes formations via l'A.M.I.L.

#### Ligne S.N.C.F.

Monsieur le Maire indique que des travaux auront lieu sur la voie ferrée de Novembre 2021 à Juin 2022. En conséquence les trains ne pourront circuler et seront remplacés par des bus durant cette période.

#### Réservation de la salle de la Tuilerie :

A ce jour, les conditions sanitaires ne permettent pas une reprise d'activité.

***La séance est clôturée à 22 h 00.***

***Date du prochain conseil municipal : mercredi 02 juin 2021 à 20 h 00***